

La Ville de Saint-Hyacinthe recrute actuellement de nouveaux talents afin de répondre aux nombreux défis en cours et à venir dans notre ville dynamique.

ÉLECTRICIEN.NE

SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

Concours 24-303

Sous la responsabilité du contremaître au Département entretien des immeubles, le titulaire du poste voit au bon fonctionnement et aux réparations des installations électriques des bâtiments, des piscines, des stations de pompage, des réseaux d'éclairage et des feux de circulation sous la juridiction de la Ville de Saint-Hyacinthe.



Principales fonctions

1. VOLET ENTRETIEN DES IMMEUBLES

- Effectue des travaux d'entretien préventif et correctif sur tout système de conduction composé d'appareils, de canalisation, d'accessoires et autres appareillages aux fins d'éclairage, de chauffage, de force motrice et de tout système de communication, de commutation et de transmission;
- Installe des entrées électriques, monte les panneaux de distribution, pose des conduits en surface ou dans les murs, les planchers et les plafonds, passe tout type de filage (SLV, duplex, triplex, réseau informatique, etc.) et fait les raccordements nécessaires;
- Procède à l'installation, à l'entretien et à la réparation d'équipements électriques variés tels que moteur, compresseur, transformateur, génératrice, interrupteur, contrôle électrique et pneumatique, automate, système de chauffage, ventilateur, climatiseur, chauffe-eau...;
- Localise toute défektivité touchant les systèmes de transmission et de distribution d'électricité et d'éclairage, en détermine les causes et fait les réparations nécessaires;
- Effectue la lecture et l'interprétation de plans, de devis et de schémas reliés aux travaux à effectuer;
- Met à jour les plans suite aux modifications effectuées;
- Participe ou produit l'estimation des coûts de certains travaux à effectuer.

2. VOLET CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

- Procède aux travaux d'installation, de réparation, d'entretien et d'amélioration des équipements du réseau d'éclairage de rue et du réseau d'éclairage de parc, autant sur le terrain qu'en atelier;
- Établi et maintien à jour un inventaire des installations électriques d'éclairage se trouvant sur le territoire maskoutain;

- Voit à l'entretien, aux réparations et au remplacement des composantes électriques, des fixtures horizontales et verticales, des divers feux de circulation et des boutons-poussoirs pour l'activation des feux de piétons;
- Effectue l'installation, le raccordement, la détection, l'identification de problèmes et l'entretien des boucles de détection associées aux feux de circulation;
- Au besoin, procède à des interventions sur les contrôleurs de feux de circulation;
- Procède à la localisation et à la réparation de conduites électriques souterraines pour le service des Travaux publics ou pour des tiers en utilisant les équipements de détection appropriés;
- Installe, lorsque requis, des plaques de comptage aux endroits requis, pour mesurer plusieurs paramètres relatifs à la circulation des différentes classes de véhicules.

3. VOLET DIVERS

- Soumet des recommandations à son supérieur relativement à l'entretien ou à l'amélioration des installations électriques de la Ville;
- Complète, s'il y a lieu, les formulaires requis dans l'exercice de ses fonctions;
- S'assure du bon état du véhicule qui lui est assigné et voit à le maintenir propre;
- Au besoin, peut être appelé à répondre à des situations d'urgence en dehors des heures de travail régulières;
- S'assure d'utiliser les équipements requis et les méthodes de travail appropriées afin de prévenir les accidents du travail ou les maladies professionnelles;
- Effectue toutes autres tâches que lui confie son supérieur.



Exigences du poste

- Détenir un diplôme d'études professionnelles en électricité (DEP) ou l'équivalent reconnu par le ministère de l'Éducation du Québec. Une expérience pertinente supplémentaire en rapport à l'emploi pourrait pallier l'exigence de formation académique;
- Posséder un certificat de compétence (compagnon en électricité) valide de la Commission de la construction du Québec;
- Posséder une licence d'entrepreneur ou une licence de constructeur-proprétaire est un atout (dans ce cas, la rémunération est bonifiée de 3,00 \$/l'heure);
- Détenir un minimum de deux (2) années d'expérience pertinente dans un domaine relié à la nature de l'emploi;
- Posséder un permis de conduire valide de classe 5 (permis de classe 3 serait un atout);
- Posséder une expérience pertinente en matière de contrôle électrique et pneumatique;

- Savoir lire et interpréter des plans et devis;
- Être en mesure d'effectuer des travaux en hauteur;
- Posséder les qualités et aptitudes suivantes: autonomie, initiative, minutie, précision et capacité de travailler sous pression.

Rémunération et heures de travail

La semaine de travail est d'une durée de 40 heures du lundi au vendredi. La rémunération horaire correspond à celle prévue à la convention collective en vigueur et varie de 31,05 \$ (0-12 mois), 33,61 \$ (13-24 mois) et 36,53 \$ (25 mois et +) conformément à la convention collective en vigueur et est accompagné d'une gamme complète d'avantages sociaux.

Postulez dès maintenant

Les personnes intéressées doivent transmettre leur curriculum vitae accompagné d'une copie des diplômes requis, **au plus tard le 25 avril 2024 en mentionnant le numéro de concours 24-303**, par courriel au rh@st-hyacinthe.ca ou par courrier à l'adresse suivante :

Direction des ressources humaines
Ville de Saint-Hyacinthe
700, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des personnes vivant avec un handicap, des minorités visibles, des autochtones et des minorités ethniques. L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.